



Dossier

Mis à jour le 20 octobre 2026 7 min de lecture

Télésurveillance, rondes ou agent posté : quelle protection pour un entrepôt ?

Un entrepôt la nuit, c'est un bâtiment plein de valeur et vide de monde. Trois réponses existent : des détecteurs reliés à un centre, des passages d'un agent mobile, ou un agent présent sur place. Aucune n'est la bonne partout. Ce dossier compare ce que chacune fait bien et mal, puis donne les cinq questions qui permettent de choisir, ou de combiner.



Trois réponses à un même risque

Le risque est connu : une intrusion, un vol de stock ou de métaux, une dégradation, parfois un départ de feu ou une fuite d'eau que personne ne voit. Les trois réponses qui suivent s'adressent à ce risque de manières très différentes, et c'est cette différence qu'il faut comprendre avant de comparer quoi que ce soit.

Aperçu simplifié. Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.

La
De
te
notre centre, ou un opérateur vérifie ce qui se passe, par le son ou par l'image : c'est la levée de doute. Si

l'intrusion est confirmée, il envoie un agent et, le cas échéant, prévient les forces de l'ordre. La page [télésurveillance](#) détaille le fonctionnement du centre.

Les rondes

Un agent mobile passe sur le site à des heures variables, plusieurs fois par nuit si le contrat le prévoit. Il contrôle les portes, les clôtures, l'éclairage, les véhicules, relève ce qui ne va pas et rend compte. Le même agent peut être envoyé sur une alarme : on parle alors d'intervention. Voir la page [rondes et interventions](#).

L'agent posté

Un agent de sécurité est présent sur le site pendant toute une plage horaire : une nuit, un week-end, les heures de fermeture. Il accueille, filtre, surveille, intervient immédiatement et tient la [main courante](#). C'est la réponse la plus complète, et la plus lourde. La page [sécurité humaine et incendie](#) décrit nos agents et leurs formations.

Ce que chacune fait bien, et ce qu'elle ne fait pas

Le tableau ci-dessous compare les trois réponses sur ce qui compte pour un entrepôt. Les mentions sont volontairement tranchées : dans la réalité, tout dépend du site, et c'est l'objet de la section suivante.

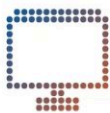
Aperçu simplifié. Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.

Ce qui compte	Télésurveillance	Rondes	Agent posté
Détecter une intrusion	À la seconde, en tout point équipé	Seulement au passage de l'agent	Dans son champ de vision et d'écoute
Réagir	Vérification à distance, puis envoi d'un agent : quelques minutes	Immédiate si l'agent est sur place, sinon à son prochain passage	Immédiate
Dissuader	Panneaux, sirène, éclairage déclenché	Présence imprévisible, véhicule visible	Présence continue, la plus dissuasive
Couvrir toute la nuit	Oui, en continu	Non : des passages, pas une présence	Oui, pendant la vacation
Voir ce qui n'est pas une intrusion	Oui si des détecteurs techniques sont posés : température, eau, coupure	Oui, à chaque passage, pour ce qui se voit	Oui, en continu
Garder une trace	Chaque alarme horodatée et consignée	Un compte rendu par <u>ronde</u>	Une main courante
Dépendre d'une personne	Non : des équipements et un centre	Oui, d'un agent et d'un véhicule	Oui, d'un agent par vacation
Ordre de grandeur du budget	Le plus bas	Intermédiaire	Le plus élevé, lié au nombre d'heures

Deux limites méritent d'être écrites noir sur blanc. La **télésurveillance** ne voit que ce que ses détecteurs couvrent : un entrepôt mal équipé, ou une alarme désactivée par habitude, ne protège rien. Et les rondes ne sont jamais une présence : entre deux passages, le site est seul, et c'est précisément ce que cherche un

Aperçu simplifié. Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.

• Équipements et présence humaine : qui fait quoi



La télésurveillance

- Détecte à la seconde, en tout point équipé
- Vérifie à distance, puis envoie un agent
- Couvre toute la nuit, tous les jours
- Consigne chaque alarme



Rondes et agent posté

- Dissuadent par une présence visible
- Réagissent sur place, sans délai
- Voient ce qu'aucun détecteur ne mesure
- Accueillent, filtrent, rendent compte



Les équipements détectent et couvrent ; la présence humaine dissuade et réagit.

Cinq questions pour choisir

1. Que vaut ce qu'il y a dedans, et à qui cela manquerait ?

Un stock de palettes de boissons et un stock de cuivre ou de produits électroniques n'attirent pas les mêmes personnes ni les mêmes méthodes. Plus la valeur est concentrée et revendable, plus la réponse doit être rapide et présente. Pensez aussi à ce qui ne se vole pas mais se perd : une chambre froide qui s'arrête, une chaufferie en défaut, un dégât des eaux un dimanche.

2. **Aperçu simplifié.** Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.

3. Comment entre-t-on, et par où ?

Un bâtiment compact avec deux accès se couvre très bien par des détecteurs. Un site étendu, avec des cours, des quais ouverts, des stockages extérieurs et un kilomètre de clôture, appelle une présence ou des passages, et une détection extérieure. La topographie du site décide davantage que sa surface.

4. Que s'est-il déjà passé ?

Un historique d'intrusions, de tentatives ou de dégradations est l'information la plus utile. Elle dit par où l'on entre, à quelle heure et pour quoi. Un site jamais visité et un site visité trois fois en un an ne reçoivent pas la même réponse, même s'ils se ressemblent.

5. Qui doit pouvoir dormir tranquille ?

La question paraît légère, elle ne l'est pas. Si le responsable du site est appelé à chaque alarme, il ne tiendra pas. Si personne n'est jamais appelé, personne ne sait ce qui se passe. Le bon dispositif est celui dont les consignes désignent qui est prévenu, de quoi, et à partir de quand.

Aperçu simplifié. Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.

• Les cinq questions qui décident du dispositif

1



Que vaut le stock ?

Valeur, revente facile, et ce qui se perd sans être volé : froid, eau, chauffage.

2



Quelles heures sans personne ?

Nuits, week-ends, jours fériés ; une équipe de nuit change la réponse.

3



Par où entre-t-on ?

Accès, quais, cours, stockages extérieurs, longueur de clôture.

4



Que s'est-il déjà passé ?

Intrusions, tentatives, dégradations : par où, à quelle heure, pour quoi.

5



Qui est prévenu ?

Des consignes écrites : qui, de quoi, dans quel ordre, à partir de quand.



Cinq questions, posées avant tout devis.

Aperçu simplifié. Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.

La
celles qui reviennent, parce qu'elles tiennent dans le temps.

Télésurveillance et intervention

C'est le socle. Les détecteurs couvrent le bâtiment en continu, le centre lève le doute, et un agent mobile se déplace quand c'est nécessaire. Pour un entrepôt compact, bien équipé, sans activité de nuit, c'est souvent suffisant, et c'est la réponse la plus économe en heures humaines.

Télésurveillance et rondes

Quand le site est étendu ou exposé, les rondes ajoutent la présence imprévisible que les détecteurs n'ont pas : un véhicule qui passe, un agent qui contrôle les clôtures et les stockages extérieurs, à des heures que personne ne peut prévoir. Le centre reste le point de réception de toutes les alarmes, y compris celles que l'agent déclenche lui-même.

Agent posté la nuit, télésurveillance le reste du temps

Quand la valeur ou l'historique le justifie, un agent posté couvre les heures les plus sensibles, souvent la nuit en semaine; la télésurveillance prend le relais le week-end et pendant les jours fériés, et elle reste active en permanence comme deuxième ligne. L'agent dispose d'un dispositif d'alerte relié au centre : lui aussi est un travailleur isolé.

Ce qui ne tient pas

Des rondes seules sur un site sans détection : entre deux passages, personne ne sait rien. Une télésurveillance dont l'alarme est désarmée parce qu'elle sonnait trop : le dispositif existe sur le papier. Un agent posté sans consignes écrites ni relais : il porte tout seul ce que l'organisation aurait dû porter.

Ce que nous proposons, et pourquoi un seul interlocuteur

Sérénité 24H24 assure les trois réponses : la télésurveillance depuis notre centre de Strasbourg, les rondes et interventions avec nos équipes dans le Bas-Rhin et en Lorraine et des sociétés partenaires autorisées par le CNAPS ailleurs, et la sécurité humaine avec des agents salariés, formés et titulaires de leur carte professionnelle. Cela change une chose concrète : nous n'avons pas intérêt à vous vendre l'une plutôt que l'autre.

Une étude commence par une visite du site et les cinq questions ci-dessus. Elle aboutit à une proposition qui dit ce que couvre chaque réponse, ce qu'elle ne couvre pas, et comment elles se relaient. Les consignes — qui est prévenu, de quoi, dans quel ordre — sont écrites avec vous avant la mise en service, puis relues à chaque changement.

Ensuite, le dispositif vit : les comptes rendus de rondes, les alarmes traitées et la main courante vous sont restitués, et ils servent à ajuster ce qui doit l'être. Un entrepôt qui change d'activité, de stock ou d'h

Aperçu simplifié. Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.

Questions fréquentes

La télésurveillance suffit-elle pour un entrepôt ?

Souvent, pour un bâtiment compact, bien équipé en détecteurs et sans activité de nuit, avec un agent d'intervention mobilisable. Elle ne suffit plus quand le site est étendu, avec des stockages extérieurs ou des accès nombreux, ou quand l'historique montre des intrusions répétées : il faut alors y ajouter une présence.

Combien de rondes par nuit faut-il ?

Il n'y a pas de bon chiffre en soi. Ce qui compte est que les passages soient imprévisibles et qu'ils couvrent les points sensibles du site. Nous le fixons après la visite, en fonction des accès, de l'historique et de ce qui est stocké, et nous l'ajustons avec les comptes rendus.

Un agent posté peut-il aussi surveiller les alarmes ?

Oui, l'agent sur place reçoit les alarmes du site et y répond immédiatement. Nous conseillons de garder le centre de télésurveillance en seconde ligne : il voit ce qui se passe si l'agent est occupé ou en difficulté, et il prend le relais en dehors de ses vacations.

Peut-on commencer par une réponse et en ajouter une autre plus tard ?

C'est même la façon la plus courante de faire. La télésurveillance se pose d'abord ; les rondes ou l'agent posté s'ajoutent quand l'activité, le stock ou les incidents l'exigent, et se retirent quand ils ne l'exigent plus.

Que se passe-t-il quand une alarme se déclenche la nuit ?

L'opérateur de notre centre vérifie d'abord ce qui se passe, par le son ou par l'image : c'est la levée de doute. Si l'intrusion est confirmée, il envoie un agent et prévient les forces de l'ordre

se
vo

Aperçu simplifié. Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.

Les agents interviennent-ils partout en France ?

Nos propres équipes interviennent dans le Bas-Rhin et en Lorraine. Ailleurs, nous travaillons avec des sociétés partenaires autorisées par le CNAPS, que nous pilotons : vous gardez un seul interlocuteur et un seul centre de télésurveillance.

Sources

- Legifrance — article L. 613-6 du code de la sécurité intérieure, levée de doute (version en vigueur, consultée le 20 octobre 2026) — https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000025506286
- CNAPS — Conseil national des activités privées de sécurité (page consultée le 20 octobre 2026) — <https://www.cnaps.interieur.gouv.fr/>

Aperçu simplifié. Cette page est ouverte depuis le disque : les actualités, le formulaire de contact et vos modifications n'apparaissent que dans l'application. Double-cliquez sur « **Lancer les sites.bat** », dans le dossier du projet, puis rechargez cette page : vous serez conduit au site complet.